

D2019_019



DELIBERATION

Séance du 1 février 2019 à 18 heures 00
Sous la présidence de M. Antoine AUDI, Maire

**Motion pour
l'interdiction de
tous les pesticides
de synthèse**

Etaient présents :

M. AUDI, M. MOSSION, Mme DARTENCET, Mme MAYAUD, M. DUNOYER, Mme PERRAUD-DAUSSE, M. KHAIRALLAH, Mme RAT, M. CIPIERRE, Mme DATRIER, M. JARDRY, M. TENAILLON, M. BAZIN, Mme LEON, Mme PERIER, Mme TRARIEUX, Mme GUEGUIN, Mme BORAS, M. THIAM, M. DUVAL, M. ROUQUIÉ, M. AURO, M. BOURGEOIS, Mme DOAT, M. BARBANCEY, M. MOUTAWAKKIL, Mme MOULENES, Mme LABAILS

Absents excusés :

M. COUDERC (mandataire M. DUNOYER), Mme HANOU (mandataire M. AUDI), M. MACARY (mandataire Mme BORAS), Mme TOULAT (mandataire M. MOSSION), Mme MAXHEIM-MALARD (mandataire M. ROUQUIÉ), M. GIRAUDEL (mandataire M. BARBANCEY)

Absent :

M. LE VACON

CONSIDERANT le rapport présenté par Mme Nelly PERRAUD-DAUSSE, Adjointe au maire ;

Il arrive qu'un homme fasse fausse route. De même, une société peut se tromper de direction. L'aventure industrielle des pesticides a commencé dans l'euphorie en 1945. Il semblait alors que l'on avait découvert des produits miraculeux, qui allaient régler de nombreux problèmes restés sans solution. Nous aurions tous été enthousiastes devant ces merveilles.

70 années ont passé. Désormais, des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques montrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et tant d'auxiliaires de nos activités, comme les abeilles, qui pollinisent gratuitement une part de nos plantes alimentaires.

Il ne s'agit pas de montrer du doigt qui que ce soit. Nos paysans ont cru bien faire, mais désormais une course contre la montre est lancée, car le tiers de nos oiseaux – ce n'est qu'un exemple – ont disparu en seulement 15 ans, selon des travaux du CNRS et du Museum. Ou nous saurons arrêter cette machine qui n'obéit plus aux intérêts humains, ou nous en serons, nous et nos enfants, les victimes directes. Dans le domaine des pesticides, il n'y a jamais de fin. Le DDT a été interdit en 1972, et aussitôt remplacé par d'autres molécules. Le chlordécone a dévasté les Antilles, les néonicotinoïdes les ruchers, les fongicides SDHI sont omniprésents et angoissants, le glyphosate est un poison universel.

Notre passé séculaire montre qu'il est nécessaire à la société, de temps à autre, de réussir un sursaut qui la rend tout entière meilleure.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal assure qu'il est conscient de ses devoirs par rapport à ses administrés, décide d'être du bon côté de l'Histoire et de la vie car il n'est pas trop tard pour explorer ensemble de nouvelles voies, et rejoint l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Envoyé en préfecture le 04/02/2019

Reçu en préfecture le 04/02/2019

Affiché le

SLO

ID : 024-212403224-20190201-D2019_019-DE

- LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE -

- d'adopter cette motion.



Le Maire,

Antoine AUDI